

Analyser et gérer les nuisances de chantier : vibrations, bruit et particules

Cette formation traite des nuisances de chantier et du choix des équipements adaptés pour réduire les vibrations, le bruit et les émissions de particules tout en garantissant la sécurité et la conformité.

Objectifs opérationnels

- Analyser les nuisances de chantier relatives aux vibrations, bruit et émissions de particules
- Gérer les nuisances des chantiers dans le respect des réglementations et la sécurité des opérations
- Choisir les équipements adaptés pour réduire les nuisances tout en garantissant la sécurité et la conformité

Public Concerné

- Responsables de projet dans le secteur de la construction
- Ingénieur et techniciens environnement
- Directeurs de travaux

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation demande une connaissance de base en gestion de chantier et en techniques de construction ainsi que des notions sur les réglementations environnementales applicables aux nuisances de chantier.

Contenu

Nuisances de chantier

- Effets, conséquences et impacts des vibrations, bruits et particules générées par les travaux

Analyse des données

- Techniques d'analyse des données vibratoires, acoustiques, et de particules
- Interprétation et suivre les données pour agir en conséquence (limiter la sources, méthodes de travail, solutions...)

Choix du matériel de chantier en fonction des contraintes du site et des résultats d'analyse

- Équipement anti-vibrations
- Réduction du bruit
- Matériels équipés de systèmes de filtration et dispositifs d'humidification limitant la dispersion des poussières

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets, de partages d'expériences sur des situations de chantier.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et spécialiste de la prévention des risques sur les chantiers.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com